



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS

MASCULINES JEUNES

SAISON 2024/2025

PROCES VERBAL N° 05

Réunion Plénière du 24/09/2024

Président de la commission : Denis OLIVIER

Membres de la commission présents : Serge COLARD-Pascal DELAFOSSE-Alain DELEPINE- Thomas NIEMIER-Frédéric LUCAS.

Absent Excusé : Luc DUVAL

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous rappelons aux clubs que pour toute communication ou demande d'information, ils doivent :

- Soit utiliser l'adresse électronique du district : district@dfsm.fff.fr
- Soit téléphoner au 0276528172

En aucun cas vous ne devez contacter directement un membre de la commission.

Merci d'indiquer la catégorie et la poule dans lesquelles évolue votre équipe

Appel des décisions : Les décisions de la Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée ceci **Dans un délai de 7 jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Adoptions procès-verbaux :

Le procès-verbal n° 4 est adopté à l'unanimité des membres présents

Les dates et heures des rencontres sont fixées au calendrier, elles sont **IMPÉRATIVES**. Aucune dérogation ne saurait être accordée, sauf circonstances exceptionnelles, seule la CDCMJ pourra accorder une dérogation, il sera possible d'avancer les dates des rencontres sur Footclub avec l'accord du club adverse

.....

La commission, sous réserve des procédures en cours et à venir, homologue les décisions suivantes :

Critériums U18 à 8

1 seule équipe préinscrite, aucune organisation possible



Critérium U15 à 8

11 équipes préinscrites

Un groupe est en cours de préparation pour ces équipes

U15 D1

Journée : 1 14/09/2024

Poule A :

RAS

Poule B :

RAS

Poule C :

RAS

U15 D2

En raison d'engagements en Coupe de Normandie U15

Les matchs suivants de la journée 1 du 28/09/2024 dans les groupes à 11 et à 12 équipes (D ,H, I) sont reportés au samedi 26 Octobre 2024

Poule D :

CANY FC / ENT. LOUV.USAT

US DOUDEVILLAISE / US de BOLBEC 2

ASL RAMPONNEAU FEC / FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM

Poule H

ENT.USSJ OD / ENT. RAC. GRIEU.ARF

CANTELEU FC / AS MADRILLET CHAT BLANC 2

GCO BIHORELLAIS / STADE SOTTEVILLE CC

Poule I

STADE SOTTEVILLE 2 / AS LONDAISE

SC PETIT COURONNE / STADE DE GRAND QUEVILLY

FC ST ETIENNE ROUVRAY / REUNIONNAIS FC

La CDCMJ prépare les annexes « accessions – relégations » par catégories



La CDCMJ souhaite présenter au comité directeur du DFSM son projet de réorganisation des compétitions U15 et U18, le fonctionnement actuel n'est pas satisfaisant.

La CDCMJ souhaite qu'un groupe de travail soit créer pour revoir l'organisation des brassages U13, le système actuel pose de gros problèmes pour le déroulement des niveaux 3 et 4.

Le Président de la commission,

Denis OLIVIER

Le Secrétaire,

Serge COLARD